

Conditions générales de vente Billetterie – Boutique de l'Office de Tourisme des HAUTS TOLOSANS

PREAMBULE

L'Office de Tourisme des Hauts Tolosans, en tant qu'organisme local de tourisme, a pour objectif de faciliter la démarche des publics accueillis, des clients et des prospects de la destination. Ainsi l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans offre un choix d'informations et/ou il assure la commercialisation de prestations utiles à l'organisation et au déroulé d'un séjour ou d'une excursion au sein du territoire des Hauts Tolosans.

Ainsi les présentes conditions générales de vente régissent de façon exclusive l'ensemble des relations entre l'association Office de Tourisme des Hauts Tolosans et ses clients, pour les actes de réservation et vente en ligne d'activités de loisirs, visites guidées, de billetterie spectacle, d'animations, et d'articles de boutique à l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans.

Les Prestations, sauf mention contraire, s'adressent à un public d'individuels.

Enfin, l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans est un office de tourisme classé en catégorie 2 et immatriculé auprès de Atout France.

Garantie financière : Association professionnelle de solidarité du tourisme (APST) – 15 avenue Carnot – 75017 PARIS

Assurance de responsabilité civile professionnelle : GAN Assurances – 8-10 rue d'Astorg – 75008 PARIS

ARTICLE 1 - Acceptation des Conditions Générales de vente

L'achat d'une Prestation entraîne l'entière adhésion de l'Utilisateur en son nom propre et pour son compte, mais également pour le compte de toutes les personnes bénéficiaires de la commande, à ces Conditions Générales de Vente et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

L'Utilisateur est informé que les conditions de vente des Partenaires consultables avant la confirmation de réservation sont également applicables à la fourniture des Prestations, selon des modalités identiques aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 - Disponibilités et retrait des billets et produits

Les réservations des billetteries et des services touristiques s'effectuent en temps réel, sur la base des contingents fournis, en amont, par les prestataires et producteurs desdits billetteries et services touristiques distribués par l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans.

Pour les commandes effectuées directement au guichet, les billets ou produits, sont remis directement, et en main propre, au client.

Les commandes effectuées en ligne sur www.tourisme.hautstolosans.fr concernent uniquement la billetterie. Les billets devront être imprimés par le client à l'issue de la transaction ou présentables sur smartphone.

Terres fortes de Garonne

ARTICLE 3 – Règlement

La totalité des Prestations devra être payée par l'Utilisateur lors de la réservation. Le règlement se fera uniquement par chèque, espèces ou carte bancaire. Les billets demeurent la propriété de l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans ou du Partenaire jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

ARTICLE 4 - Délais éventuels de rétractation

Conformément à l'article L121-20-4 du code de la consommation, les prestations ou services d'hébergement, de transport, de restauration, et de loisirs qui doivent être fournis à une date déterminée (concert pour une date donnée), ou selon une périodicité, déterminée, **ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.**

ARTICLE 5 - Assurances

Sauf cas particulier précisé, aucune assurance (annulation, responsabilité civile, assistance, rapatriement) n'est comprise dans les prix pratiqués par l'Office de Tourisme. Certains Partenaires proposent pour le compte de leurs clients une assurance annulation qui est fortement recommandée. Elle couvre dans certains cas l'indemnité de rupture de contrat. Il convient alors de s'adresser directement auprès du Partenaire concerné.

ARTICLE 6 – Données personnelles

Concernant les informations personnelles communiquées par l'Utilisateur, et conformément à la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses données personnelles. Pour faire usage de ce droit, il lui suffit d'en faire la demande par email sur tourisme@hautstolosans.fr

ARTICLE 7– Réclamations

Malgré tout le soin apporté à l'organisation des Prestations proposées, l'Utilisateur peut soumettre une réclamation. Eu égard à sa qualité d'intermédiaire, l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans ne sera en aucun cas tenu responsable des Prestations proposées et vendues par les Partenaires. En conséquence, les éventuelles réclamations ayant trait à ces Prestations devront être adressées directement au Partenaire.

Pour les Prestations vendues par l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans, l'Utilisateur lui adressera sa réclamation.

ARTICLE 8 – Litiges

Les litiges nés de l'application des présentes Conditions Générales de Vente sont soumis au droit français et relèvent de la compétence du Tribunal de Commerce de Toulouse. Seule la version en langue française des présentes Conditions de Vente fera foi en vue de leur interprétation.

CONDITIONS PARTICULIERES POUR LE SERVICE DE BILLETTERIE

ARTICLE 9 – Validité des billets et produits

Les billets et produits sont valables pour les événements et les activités qui les concernent, à la date et à l'heure inscrits sur le billet ou produit.

Les billets sont généralement assujettis à une période de validité déterminée ou pour une date précise. En confirmant définitivement sa commande, l'Utilisateur reconnaît avoir pleinement pris connaissance de la date ou période de validité applicable à sa commande. Tout billet non utilisé à la date prévue ou durant la période de validité stipulée ne sera pas remboursable.

Les Prestations vendues ont lieu aux dates et heures mentionnées. (Il est conseillé au participant d'arriver une quinzaine de minutes avant l'heure définie). Le lieu est précisé pour chaque Prestation. La durée des prestations peut varier légèrement, en fonction notamment du nombre de participants et de l'interactivité existante entre les participants et le Partenaire. Les horaires indiqués sont à respecter afin de garantir le bon déroulement de la Prestation.

Les différents Partenaires ne sont pas tenus d'attendre un participant en retard. En cas de retard ou de présentation hors délai sur le lieu de la Prestation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

ARTICLE 10 – Annulation et remboursement

Les billets, ou tickets achetés ou encore bons d'échange ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés (Confère article 3).

Cependant, en cas d'annulation de la prestation ou du service par l'Office de Tourisme en cas de force majeure (intempérie par exemple), les billets pourront être

- échangés par l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans, pour une autre date en fonction des contingents disponibles,
- remboursés par l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans, contre remise du billet ou du support assimilé, original, dans un délai de 3 mois après la date de remise desdits billets à l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans par le client ;

En cas de fermeture imprévue d'un Partenaire, l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable pour la non-réalisation d'une prestation qui n'est pas due à son propre fait.

ARTICLE 11 – Précisions sur la vente en ligne

L'Utilisateur achetant une Prestation en ligne reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans ces présentes Conditions Générales de Vente, c'est-à-dire être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et de ne pas être sous tutelle ou curatelle.

L'Utilisateur atteste de la véracité et de l'exactitude de l'ensemble des informations qu'il communique lors de ses commandes.

- Les ventes en ligne se font depuis un site indépendant de vente en ligne sécurisé (de type Billetweb ou Hello asso).
- L'Office de Tourisme met en vente une quantité déterminée de prestations sur ses sites Internet et se réserve le droit d'en augmenter ou d'en réduire le nombre à tout moment et sans préavis.
- Les commandes de prestations ne sont définitivement confirmées au client qu'à réception d'un courriel confirmant la commande et le paiement.
- Quand le client clique sur le bouton « validez » à la fin du processus de commande et que le client déclare « accepter » en cochant la case « *En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte* », l'acceptation desdites conditions générales des ventes de l'Office de Tourisme et du site de vente en ligne est réputée acquise.